



Marché aux Puces – du HANDBALL CLUB Grandvillars
Autorisation municipale n° 003-2025 du 7 septembre 2025

Inscriptions possibles par courrier (**avec règlement par chèque/espèces**) à l'ordre du Handball Club Grandvillars) ou **en ligne (inscription et paiement)** en scannant le QR code au dos de la feuille.

TARIFS D'INSCRIPTION

Pour les particuliers :

- 13 € les 5 m (1 voiture sans remorque)
- 25 € les 10 m (voiture + remorque, ou camionnette ou 2 voitures)

Pour les professionnels :

- 26 € les 5 m (1 voiture sans remorque)
- 50 € les 10 m (voiture + remorque, ou camionnette ou 2 voitures)

- TRIBLE Denis – 28 rue de Boron, 90600 Grandvillars – 06 59 58 94 72
- NOIROT Laurent – 5 chemin du Calvaire, 90600 Grandvillars – 06 49 09 50 84

RÈGLEMENT

6. La manifestation aura lieu quelle que soit la météo.
7. Tout emplacement non occupé après 9h pourra être reloué sans remboursement (sauf arrivée tardive précisée).
8. Emplacement à laisser propre sous peine d'exclusion l'année suivante.
9. Aucune confirmation envoyée – numéro d'emplacement donné sur place.
10. Emplacements non conservés d'une année sur l'autre.

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TÉLÉPHONE : _____



Marché aux Puces – du HANDBALL CLUB Grandvillars
Autorisation municipale n° 003-2025 du 7 septembre 2025

Inscriptions possibles par courrier (**avec règlement par chèque/espèces**) à l'ordre du Handball Club Grandvillars) ou **en ligne (inscription et paiement)** en scannant le QR code au dos de la feuille.

TARIFS D'INSCRIPTION

Pour les particuliers :

- 13 € les 5 m (1 voiture sans remorque)
- 25 € les 10 m (voiture + remorque, ou camionnette ou 2 voitures)

Pour les professionnels :

- 26 € les 5 m (1 voiture sans remorque)
- 50 € les 10 m (voiture + remorque, ou camionnette ou 2 voitures)

- TRIBLE Denis – 28 rue de Boron, 90600 Grandvillars – 06 59 58 94 72
- NOIROT Laurent – 5 chemin du Calvaire, 90600 Grandvillars – 06 49 09 50 84

RÈGLEMENT

6. La manifestation aura lieu quelle que soit la météo.
7. Tout emplacement non occupé après 9h pourra être reloué sans remboursement (sauf arrivée tardive précisée).
8. Emplacement à laisser propre sous peine d'exclusion l'année suivante.
9. Aucune confirmation envoyée – numéro d'emplacement donné sur place.
10. Emplacements non conservés d'une année sur l'autre.

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TÉLÉPHONE : _____



EMAIL : _____

☐ Commerçant – N° RC : _____ Délivré le : _____

☐ Particulier – Carte d'identité n° : _____ Délivrée le : _____

Nombre de mètres réservés : _____ soit en € : _____

Type de véhicule : _____ Longueur (si camionnette) : _____

✓ **Pour les particuliers uniquement :**

J'atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à plus de 2 ventes au déballage pour l'année 2025.

DATE : _____ SIGNATURE : _____

INSCRIPTION EN LIGNE CI-DESSOUS



EMAIL : _____

☐ Commerçant – N° RC : _____ Délivré le : _____

☐ Particulier – Carte d'identité n° : _____ Délivrée le : _____

Nombre de mètres réservés : _____ soit en € : _____

Type de véhicule : _____ Longueur (si camionnette) : _____

✓ **Pour les particuliers uniquement :**

J'atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à plus de 2 ventes au déballage pour l'année 2025.

DATE : _____ SIGNATURE : _____

INSCRIPTION EN LIGNE CI-DESSOUS

